



Limite de propriété et fenetre

Par r03, le 13/07/2009 à 11:21

Bonjour,
j'ai acheté ma maison il y a 3 ans
il s'agit d'une division de propriété faite en 2002
de mon coté j'ai ma maison avec une fenêtre dans sur la limite .
de l'autre, une maison et une grange
aujourd'hui il y a un souci de bornage sur cette limite, la cloture ne se trouve pas à l'endroit du
géomètre
y a t il une distance a respecter entre ma fenêtre et cette limite?
merci de votre réponse